

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2024
DELIBERATION N°2024-18

Le 26 mars 2024 à 18h, le Conseil Municipal de la Commune de Bouillargues, convoqué le 14 mars 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de M. Roger SEGUELA, 1^{er} Adjoint au Maire.

PRESENTS (16) : M. SEGUELA, Mme TRONC, M. DUPUIS, Mme GARNIER, M. BERTHUOT, Mme MALLET, M. TROADEC, Mme CAZALET, Mme MARCHAND, M. FOSSEY, Mme MAURIN, M. MEYRUEIS, Mme HERITIER, M. BELIN, Mme CHAHABIAN, M. BRIAUX.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION (9) : M. CARDIN à Mme CAZALET, M. ALDEBERT à M. TROADEC, Mme ETEVE à M. BERTHUOT, Mme BATTE à M. DUPUIS, Mme CHAPUS à Mme TRONC, M. DE GOURCY à M. SEGUELA, M. YANG à M. FOSSEY, Mme LEGENDRE à Mme MALLET, M. JOUBERT à Mme MARCHAND.

ABSENTS (3) : Mme SANTANACH, M. MALLET, Mme FERRAND.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARNIER

BUDGET GENERAL : COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M. SEGUELA, 1^{er} Adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif du budget général de l'exercice 2023, dressé par M. Maurice GAILLARD, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- 1- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION FONCTIONNEMENT	BP 2023	REALISE = CA 2023
Dépenses nettes (a)	9 005 439.60€	4 897 386.26€
Recettes nettes (b)	6 377 076.19€	6 781 709.79€
Résultat de l'excédent de fonctionnement 2022 reporté (c)	2 628 363.41€	2 628 363.41€
Solde global de fonctionnement A = (b+c)-a		4 512 686.94€
SECTION INVESTISSEMENT		
Dépenses réelles (a)	5 356 852.00€	2 230 733.94€
Reste à réaliser n-1 (c)	510 858.45€	
Recettes nettes (d)	6 378 613.25€	3 288 207.26€
Report du déficit d'investissement 2022 (b)	510 902.80€	510 902.80€
Solde d'investissement : B = (d-b-a)		546 570.52€
Reste à réaliser 2023 (d)		977 018.07€
Solde d'investissement B-d		- 430 447.55€
EXCEDENT GLOBAL CUMULE 2023		4 082 239.39€

- 2- Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- 3- Vote à l'unanimité et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Maurice GAILLARD.



*Certifié exécutoire par M. le Maire, compte tenu de :
La réception en Préfecture le :
L'affichage/publication du :*

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois, à compter de présente publication. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE BOUILLARGUES (30)
Utilisateur : LECOINTE Véronique

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2418DELBIS2
Objet :	CA commune 2023
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-03-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	030-213000474-20240328-2418DELBIS2-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Notifiée à mairie.bouillargues@wanadoo.fr

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 030-213000474-20240328-2418DELBIS2-BF-1-1_0.xml	text/xml	968 o
Document principal (Document budgétaire) Nom original : DELIBERATION 2024 18 CA COMMUNE 2023.pdf Nom métier : 99_BU-030-213000474-20240328-2418DELBIS2-BF-1-1_1.pdf	application/pdf	160 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : CA COMMUNE 2023.xml Nom métier : 99_BU-030-213000474-20240328-2418DELBIS2-BF-1-1_2.xml	text/xml	877.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 mars 2024 à 16h12min12s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 mars 2024 à 16h12min13s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 mars 2024 à 16h12min17s	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 mars 2024 à 16h13min30s	Reçu par le MI le 2024-03-28